



Gouvernement du Québec  
Ministère des Transports  
Service de l'Environnement

POUR CONSULTATION SEULEMENT

## EMPIÈTEMENT DES SYSTÈMES DE TRANSPORTS AU QUÉBEC

CANQ  
TR  
GE  
PR  
214

5527A



Gouvernement du Québec  
Ministère  
des Transports

Service de l'environnement

MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
Centre de documentation  
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT  
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION  
35, rue de Port-Royal Est, 4e étage  
Montréal (Québec) H3L 3T1

Montréal, le 4 décembre 1986

A : Monsieur Daniel Waltz, écologiste  
Service de l'environnement

DE : Monsieur Robert Montplaisir, biologiste  
Division du contrôle de la  
pollution et recherche

OBJET : Empiètement des systèmes de transports au Québec

#### INTRODUCTION

En réponse à la demande de monsieur Jean-Marie Dubois du département de géographie et de l'Institut d'aménagement de l'Université de Sherbrooke et représentant du Canada à la Commission de l'environnement côtier de l'Union géographique internationale, nous présentons ci-dessous la compilation des renseignements qui nous ont été fournis par les directions régionales du Ministère dont les territoires bordent le Saint-Laurent.

Les données sont présentées par unités régionales en commençant par celles situées en aval. Les empiètements qui y sont signalés sont ceux qui ont été effectués par ou pour le Ministère incluant les infrastructures (route, pont, quai) sous sa juridiction. On comprendra que le réseau sous juridiction municipale ou fédérale est exclue de la présente compilation.

.../2

CANQ  
TR  
GE  
PR  
214

COMPILATION

Région 6.3 (Montréal)

La région 6.3 comprend la rive nord du fleuve Saint-Laurent depuis la frontière ontarienne jusqu'à l'extrémité est de l'île de Montréal, les rives de la rivière des Prairies et la rive sud du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Mille-Iles.

Selon les autorités régionales, il n'y a aucun empiètement par le réseau routier du Ministère pour ce territoire dans la zone inondable qui survient avec une récurrence de 10 à 20 ans.

Région 6.2 (Sud de Montréal)

La région 6.2 comprend la rive sud du Saint-Laurent s'étendant de la frontière ontarienne à Sorel.

Selon les autorités régionales, les empiètements routiers dans la zone inondable du fleuve Saint-Laurent sont localisés le long de la route no: 132 de la ville de La Prairie jusqu'à Boucherville, soit sur une longueur d'environ 23 kilomètres. Cet empiètement varie sur toute la longueur de 0 à 75 mètres de largeur et consiste en un remblai sur lequel on retrouve une autoroute à 6 voies de circulation.

Sur une longueur d'environ 6 kilomètres dans St-Lambert et Longueuil, cet empiètement est constitué de matériaux provenant de l'excavation de la voie maritime.

Région 6.4 (Nord-de-Montréal)

La région 6.4 comprend la rive nord du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Mille-Iles, ainsi que la rive nord du Saint-Laurent depuis l'extrémité est de l'île de Montréal jusqu'au lac Saint-Pierre.

Les empiètements, dont la localisation est illustrée en annexe, sont énumérés ci-dessous.

District 74 Lachute

L'eau touche aux remblais routiers.

Montée de la Baie

St-Joseph du Lac: 600 m

District 63 St-Jérôme

L'eau touche aux culées des ponts.

Pont Vachon, aut. 13	Boisbriand (15)*	26m
Pont aut. 15	Boisbriand (16)	27m
Pont H. Lafontaine, rte. 117	Rosemère (17)	19m
Pont Bélair, rte. 117	Rosemère (18)	38m
Pont aut. 19	Bois-des-Filions (19)	16m
Pont Mathieu, aut. 25	(20)	25m
Pont Prévost, Préfontaine, rte 125	Terrebonne (21)	7m

District 58 Joliette

Les hautes eaux touchent aux remblais routiers.

---

\* (n) Le nombre entre parenthèse réfère à une localisation sur les cartes en annexe.

Route 138 : Lanoraie d'Autray (1) 500m  
Lanoraie d'Autray (2) 2 600m  
Ste-Geneviève de Berthier (3) 500m

Rand (10) 450m  
St-Michel : Ile St-Ignace de Loyola (11) 350m  
(12) 500m

Chemin du  
Grand Nord : St-Barthélémy (13) 1 100m  
(14) 400m

L'eau touche aux culées des ponts.

La Visitation de l'Isle-du-Pas: (4) 12m  
(5) 12m  
(6) 12m  
(7) 12m  
(8) 12m  
(9) 12m

Région 6.1 (Drummondville)

La région 6.1 comprend la rive sud du Saint-Laurent s'étendant de Sorel à l'embouchure de la rivière Yamaska.

Dans cette région, considérant qu'on n'a pu obtenir de carte ou de documents reflétant les zones inodables ayant une récurrence de 10 à 20 ans, les données qui sont présentées ci-dessous sont le fruit des constatations relevées depuis quelques années.

- L'inondation touche les remblais du rang Ste-Anne sur une longueur d'environ 4 500 mètres.
- Le pont de l'île aux Fantômes.

- Le pont de l'île d'Embarras.
- Le débarcadère de la traverse Sorel/St-Ignace de Loyola, à Sorel.

#### Région 4 (Trois-Rivières)

La région 4 comprend les rives nord et sud du Saint-Laurent à partir du secteur des embouchures des rivières Maskinongé et Yamaska jusqu'à la hauteur de Grondines et Deschaillons.

Concernant le lac Saint-Pierre, le seul ouvrage routier situé dans la plaine de débordement est l'autoroute 40, entre Pointe-du-Lac (intersection avec la route 138) et la limite ouest du comté de Maskinongé, soit sur une longueur d'environ 30 kilomètres. Quant aux autres sections à l'est du Lac St-Pierre, nous n'avons pas de données nous permettant de voir si les routes 132 et 138 empiètent sur les rives. Toutefois, mentionnons au pont Laviolette à Trois-Rivières: le projet de remblayage autour des piliers en eau profonde qui protégera ces derniers contre les collisions de navires; ce projet est en voie de réalisation.

#### Région 3.2 (Chaudière)

La région 3.2 comprend la rive sud du Saint-Laurent entre Deschaillons et le secteur situé à la hauteur de l'île aux Coudres.

Les empiètements dans l'axe du Saint-Laurent sont les suivants:

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR (m)</u>	<u>TYPE</u>
Pont Laporte St-Nicolas	100	Enrochement de protection à la base du pilier
Pont de Québec St-Nicolas	30	Pilier du pont
Traverse de Lévis	300	Quai de la traverse, débar- cadère.

Région 01 (Bas-Saint-Laurent - Gaspésie)

La région 01 comprend les côtes de la péninsule gaspésienne et la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent depuis La Pocatière, ainsi que les Iles-de-La-Madeleine.

De La Pocatière à Rimouski, il n'y a aucun empiètement par le réseau routier du Ministère pour ce territoire dans la zone comprise entre l'extrême de basse mer inférieure et l'extrême de pleine mer supérieure, qui survient avec une récurrence de 10 à 20 ans.

Pour cette région vous trouverez en annexe, la localisation des empiètements qui sont énumérés ci-dessous. Les zones d'empiètements sont énumérés d'amont vers l'aval; à moins d'indication contraire, il s'agit de la route 132.

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR (m)</u>	<u>TYPE</u>
Route 132 Ville de Rimouski	2 372	Mur de ciment, hauteur moyenne de 3 mètres
Rimouski est	2 600	Idem
St-Ulric-de-Matane	195 447 74 122	Mur en bois
St-Jérôme-de-Matane	196 355	Mur en bois
Ste-Félicité-Par.	194	Mur en bois
Cap-Chat-Est	1 200	Mur en bois
Pointe-au-Goémon	580	Mur en bois

.../7

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR (m)</u>	<u>TYPE</u>
Ruisseau-Castor	4 462	Remblai de pierres
Cap-au-Renard	4 097	Mur en terre armée
Ste-Marthe-de Gaspé	4 884 2 960	Mur en terre armée
Marsoui	4 300	Remblai de pierre
Ruisseau-à-Rebours	4 400	Remblai de pierre
Rivière-à-Claude	1 700	Mur en terre armée
Mont-St-Pierre	4 333 2 885	Mur en terre armée
Mont-Louis	980 3 555	Mur en terre armée
Anse-Pleureuse	5 000	Mur en béton armé
Gros-Morne	8 370	Mur en béton armé
Route du Quai Grande Vallée (1)*	219,5	Mur à 60% pierre cimentée 40% enrochement
Grande Vallée (2)	67,4	Mur en enrochement
Grande Vallée (3)	25,3	Pont
St-Yvon (4)	944,6	Mur en bois traité
Rivière-au-Renard (5)	31,4	Pont
Route du Banc Rivière-au-Renard (6)	46,6	Pont
Anse-au-Griffon (7)	62,5	Pont

\* (n) : Le nombre entre paranthèse réfère à une localisation sur les cartes en annexe.

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR</u>	<u>TYPE</u>
Gaspé (8)	24,4	Pont
	164,6	Pont
	24,4	Pont
	789,4	Remblai aux approches et entre les ponts
Route 198, Gaspé (9)	731,5	Enrochement
	2 042,2	Enrochement
Gaspé (10)	257,8	Pont
Route 198, Gaspé (11)	731,5	Enrochement
Barachois (12)	28,3	Pont
Ancienne route 6 Bridgeville (13)	73,2	Pont
Ancienne route 6 Coin-du-Banc (14)	1 420,7	Mur en pieux de bois
Anse à Beaufile (15)	51,7	Pont
Grande-Rivière (16)	127,8	Pont
St-François-de- Pabos (17)	850,0	Remblai de route
St-François-de- Pabos (18)	152,0	Pont
Newport	23,2	Pont
Route Pointe-à-la-Croix Port-Daniel Est	75	Enrochement
Route Capitaine Fournier Port-Daniel Est	15 60	Enrochement
Hopetown	280	Enrochement

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR (m)</u>	<u>TYPE</u>
Bonaventure	1 580 1 280	2 ponts, Enrochement Enrochement
St-Siméon	1 830	Enrochement
Maria	4 970	Enrochement
Route Panoramique Carleton	1 870	Enrochement et remblai routier
Carleton	500	Mur de soutènement
St-Omer	550	Mur de soutènement

LES ILES-DE-LA-MADELEINE

Pour les Iles-de-la-Madeleine, les empiètements sont associés à la route 199.

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR (m)</u>	<u>TYPE</u>
Havre-Aubert Anse Painchaud	170	Mur en pierre
Havre-Aubert	400 800	Mur en pierre
Pointe-de-la- Martinique	6 X 30 880	Jetée de pierre Mur de pierre
Havre-aux-Marsoins	160 80	Approches du pont, mur en pierre
Cheval d'En-Dedans	120 2 000 660	Mur de pierre

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR (m)</u>	<u>TYPE</u>
Dune du Nord	210	Mur en pierre
	6 X 30	Jetée de pierres
	500	Baril 45 gallons remplis de béton maigre
	170	Mur en pierre
	190	Mur en pierre
Baie de la Grosse Ile	560	Approches du pont
	320	Keaten; murs de pierre
Baie Clarke	80	Approches du pont du
	120	Cap de l'Est, Murs de pierre
Baie Seacow	60	Mur de pierres

Région 3.1(Québec)

La région 3.1 comprend la rive nord du fleuve Saint-Laurent depuis Grondines jusqu'à Blanc-Sablon.

Pour cette région, on trouvera en annexe, la localisation des empiètements qui sont énumérés ci-dessous, soit de l'amont ver l'aval.

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR (m)</u>	<u>TYPE</u>
Deschambault	40	Débarcadère
Sillery, boul. Champlain	5 000	Remblai routier
Autoroute 440 Ville de Beauport	8 000	Remblai routier
Route 362, La Malbaie	695	Mur de soutènement en béton armé
Route 362	1 509	Remblai de pierre Remblai routier
Route 362 Pointe-au-Pic	305	Remblai de pierre Remblai routier
Chemin du Havre Pointe-au-Pic	975	Remblai de pierre Remblai routier
Tadoussac	50 X 90	Quai
Godbout	233 X 15	Quai

Pour les empiètements suivants, à moins d'indications contraires, ils sont reliés à la route 138. En ce qui concerne les ponts, ce sont les structures situées à proximité de la mer, sur des rivières ou des baies, et qui sont touchées par la variation du niveau de l'eau due aux marées.

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR (m)</u>	<u>TYPE</u>
Rivière au Sault Plat	100	Approche ouest du pont
Rivière au Bouleau		Pont
2 km à l'ouest de la rivière Tortue	100	Remblai routier
0,5 km à l'est de la rivière Tortue	400	Remblai routier
Rivière Sheldrake		Pont
Rivière-au-Tonnerre		Pont
Ruisseau Duck-Creek		Pont
Ruisseau "Saint-Coeur"		Pont
Rivière Mingan		Pont
Rivière Baie-Johan-Beetz		Pont
Rivière Nabissipi		Pont
Rivière Aguanus		Pont
Rivière Petite rivière Natashquan		Pont
Rivière Bras de Mer à Kégashka		Pont
Pont Chevalier Brook à Aylmer Sound		Pont
Hasrrington Harbour		
Pont Ice Horse		Pont
Pont Point		Pont
Pont Russel		Pont
Pont Windbreaker		Pont
Tête-à-la-Baleine	230 450	Remblai routier Dune jetées
Pont Nadeau		Pont
Rivière-ouest		Pont
Baie des Moutons		
Lower Road		Pont
Upper Road		Pont

<u>LOCALISATION</u>	<u>LONGUEUR</u>	<u>TYPE</u>
Entre Vieux Fort et Rivière-St-Paul	20m 30m	
Rivière St-Paul		Pont
Baie des Belles Amours	80m 120m	Remblai routier Remblai routier
Rivière Brador Est		Pont
Entre Brador et Lourdes- de-Blanc-Sablon	50m	Remblai routier
Rivière Blanc-Sablon		Pont

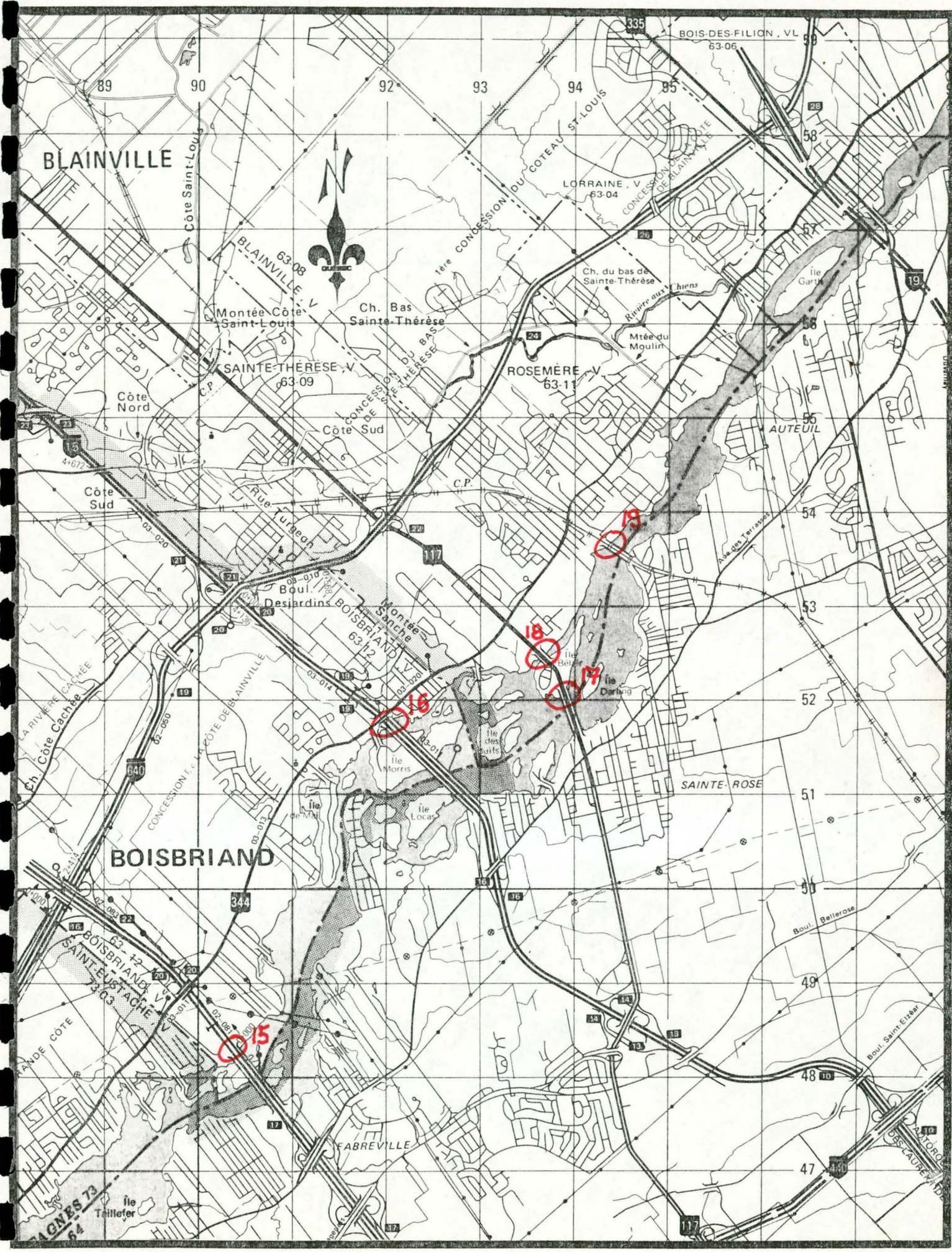


Synthèse effectuée par: Robert Montplaisir, biologiste  
Division du contrôle de la pollution  
et recherche

ANNEXE 1

LOCALISATION DES EMPIÈTEMENTS PAR LE RÉSEAU  
ROUTIER DANS LA RÉGION 6.4 (NORD-DE-MONTRÉAL)





BLAINVILLE

BOIS-DES-FILION, VL  
63-06

Montée Côte  
Saint-Louis

Ch. Bas  
Sainte-Thérèse

SAINTE-THÉRÈSE, V  
63-09

ROSEMÈRE, V  
63-11

Côte Nord

Côte Sud

AUTEUIL

Côte Sud

Desjardins

BOISBRIAND, V  
63-12

SAINTE-ROSE

BOISBRIAND

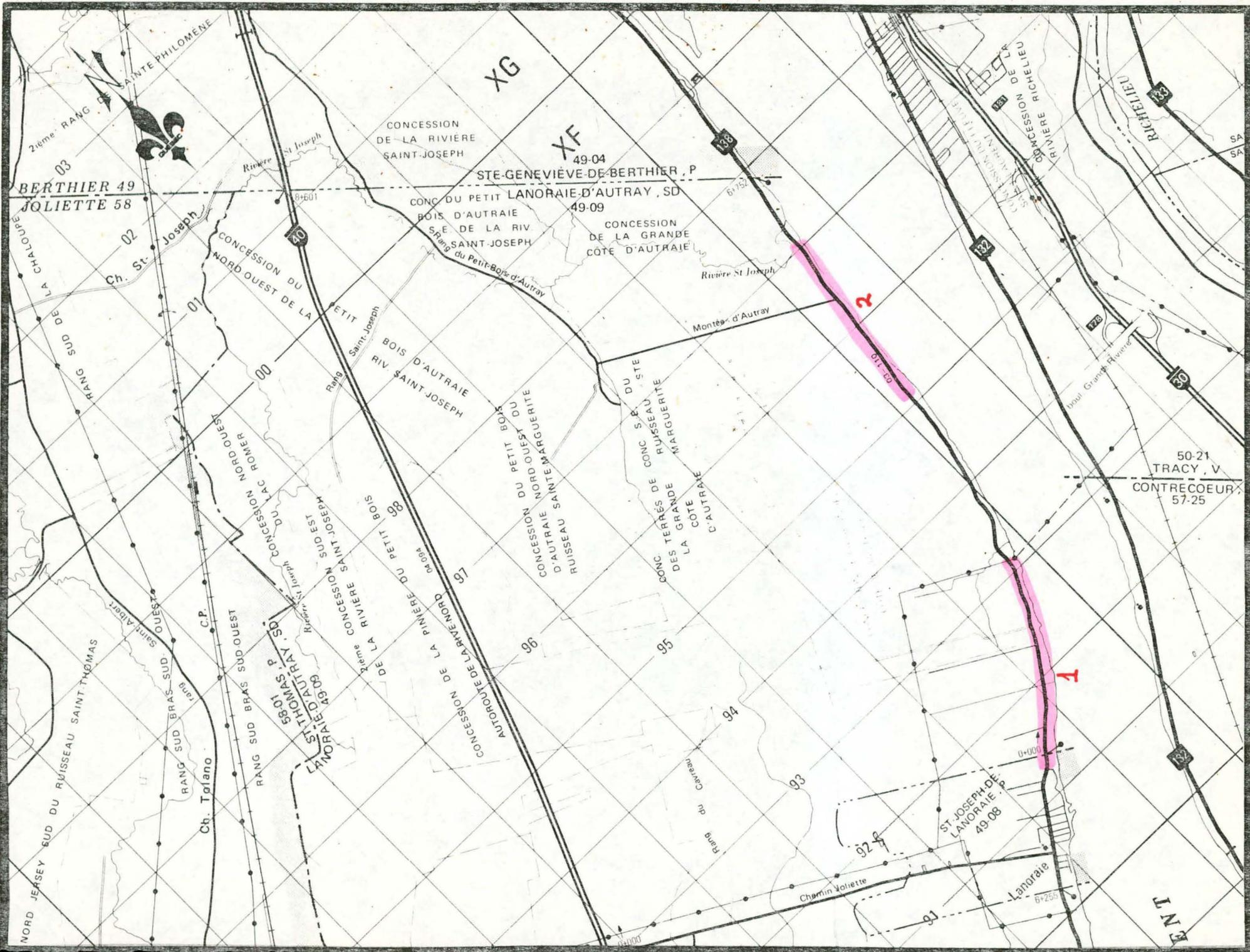
BOISBRIAND, V  
63-12

SAINT-EUSTACHE  
73-03

FABREVILLE

SAINT-AUBIN, V  
63-10

île  
Taillfer



BERTHIER 49  
JOLIETTE 58

XG

XF

STE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER, P  
49-04

CONC DU PETIT LANORAIE D'AUTRAY, SD  
49-09

CONCESSION  
DE LA GRANDE  
CÔTE D'AUTRAIE

CONCESSION  
DE LA RIVIERE  
SAINT-JOSEPH

BOIS D'AUTRAIE  
DE LA RIV  
SAINT-JOSEPH

CONCESSION DU  
NORD OUEST DE LA

BOIS D'AUTRAIE  
RIV SAINT-JOSEPH

BOIS  
D'AUTRAIE  
NORD OUEST DU  
RUISSEAU  
MARGUERITE  
DU  
SAINT-JOSEPH

CONC  
DE LA  
GRANDE  
CÔTE  
D'AUTRAIE  
DES TERRES  
DU  
RUISSEAU  
MARGUERITE

CONCESSION NORD OUEST  
DU LAC ROMER

CONCESSION SUD EST  
DE LA RIVIERE SAINT-JOSEPH

CONCESSION DE LA PINÈRE NORD

CONC  
DU PETIT  
BOIS

CONCESSION SUD OUEST  
DU LAC ROMER

CONCESSION SUD EST  
DE LA RIVIERE SAINT-JOSEPH

CONCESSION SUD OUEST  
DU LAC ROMER

50-21  
TRACY, V  
CONTRECOEUR  
57-25

ST-JOSEPH-DE  
LANORAIE  
49-08

Chemin Joliette

Lanoraie

ENT



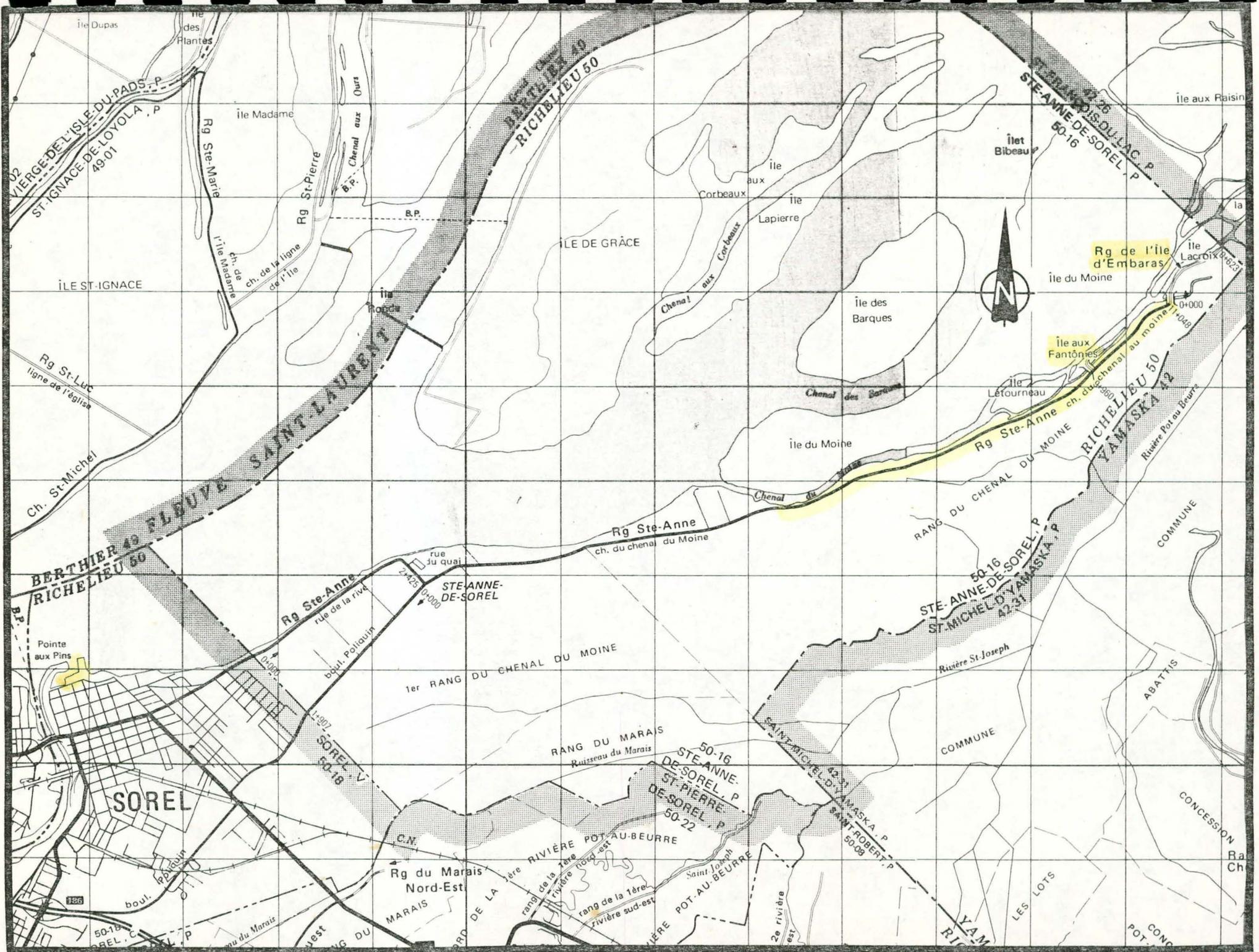
2

1



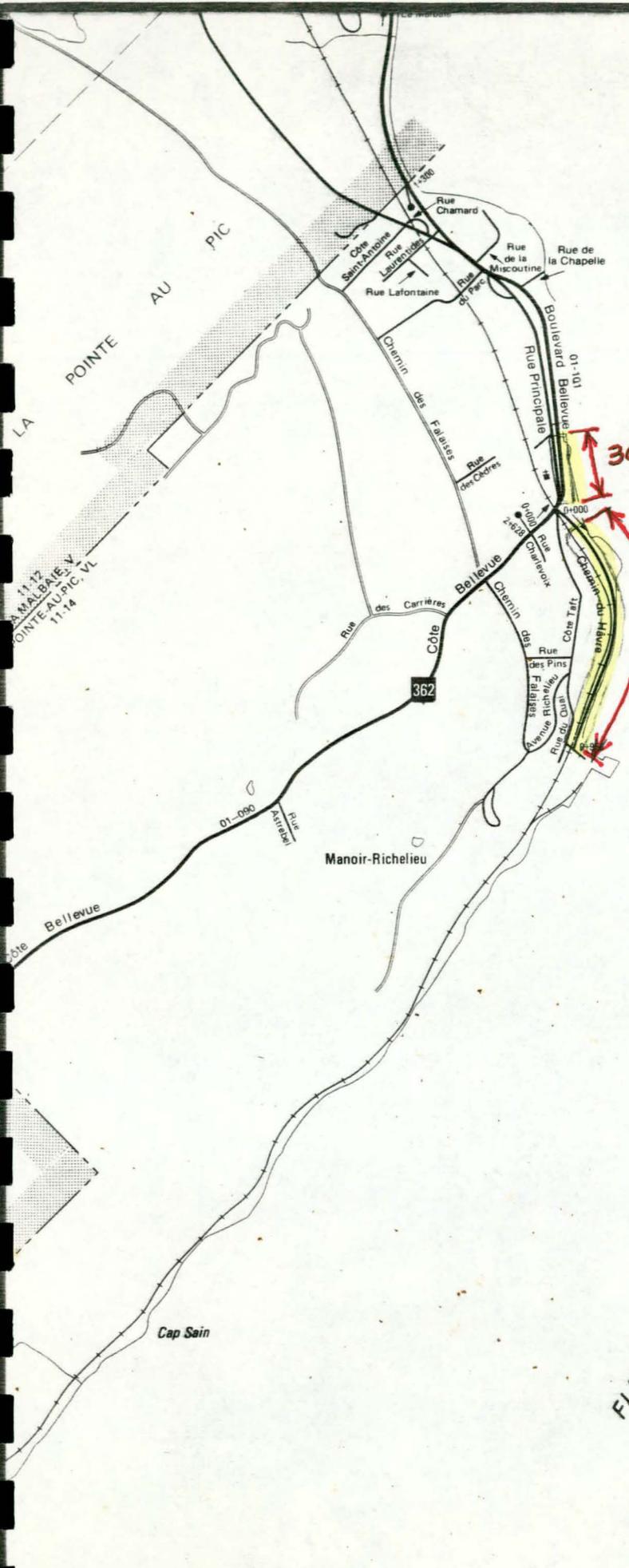
ANNEXE 2

LOCALISATION DES EMPIÈTEMENTS PAR LE RÉSEAU  
ROUTIER DANS LA RÉGION 6.1 (DRUMMONDVILLE)



ANNEXE 3

LOCALISATION DES EMPIÈTEMENTS PAR LE RÉSEAU  
ROUTIER DANS LA RÉGION 01 (BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE)



305 m.

REMBLAI ET ROUTE PIERRE 975m.

FLEUVE SAINT-LAURENT

FLEUVE



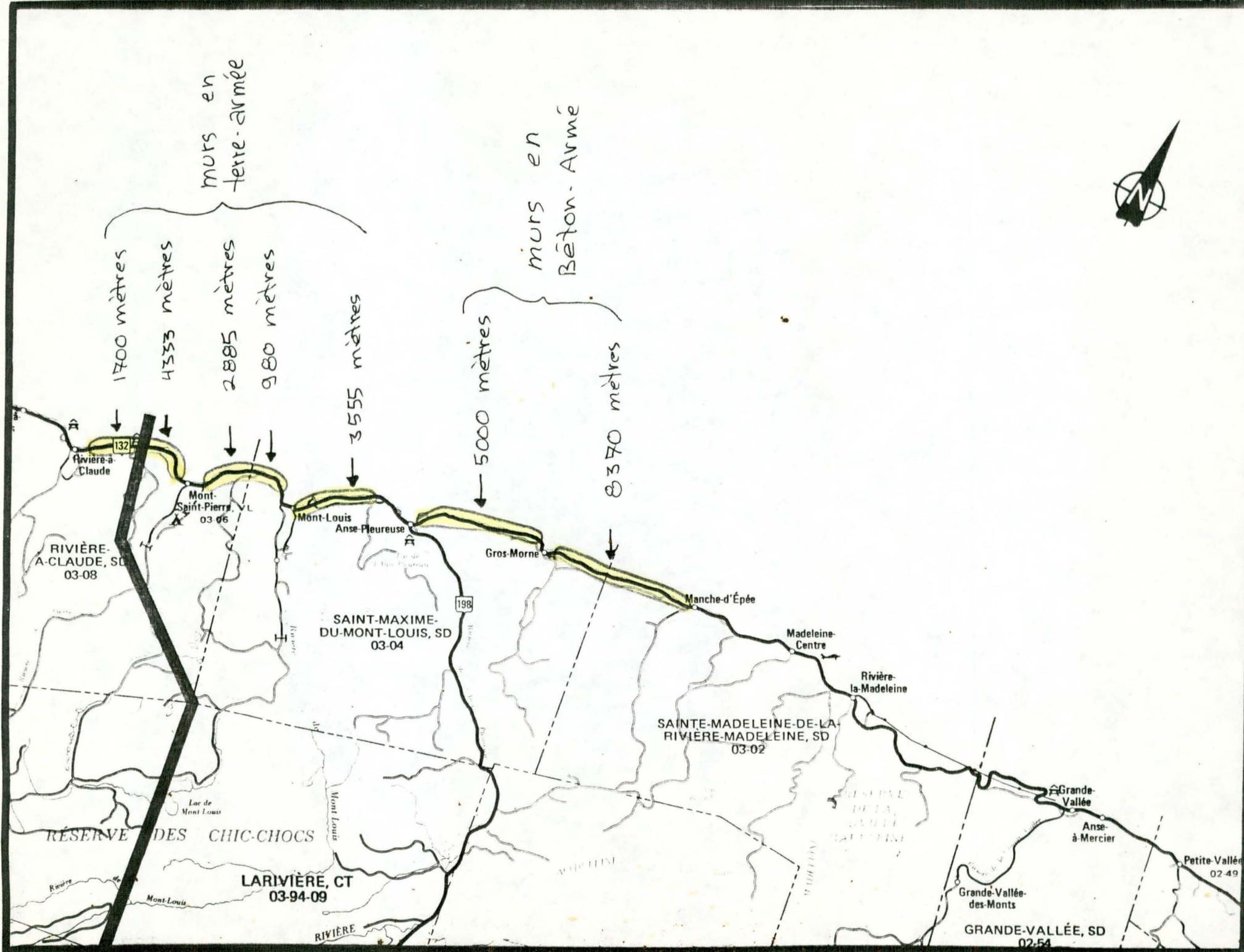


murs en  
terre-armée

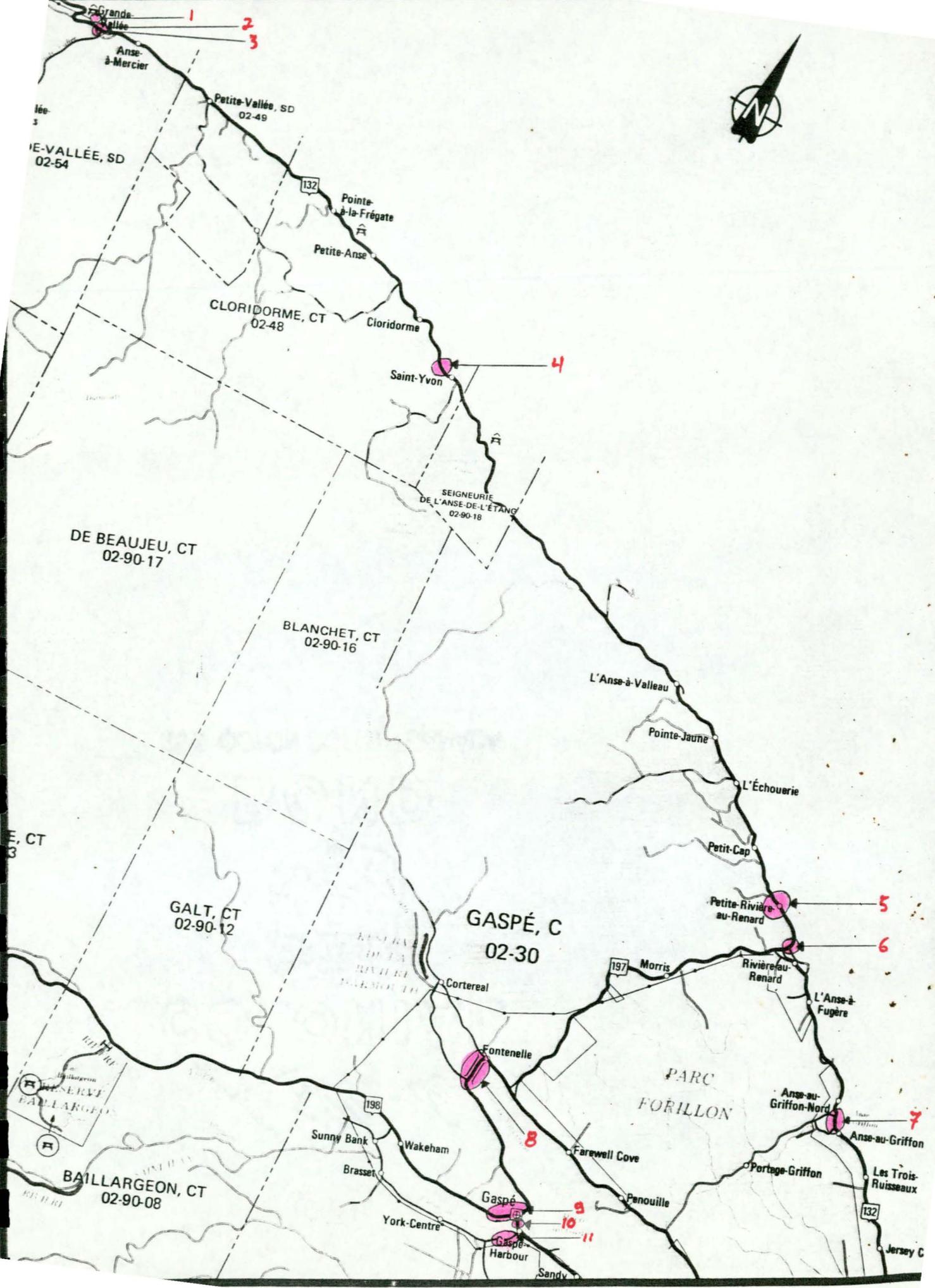
1700 mètres  
4333 mètres  
2885 mètres  
980 mètres

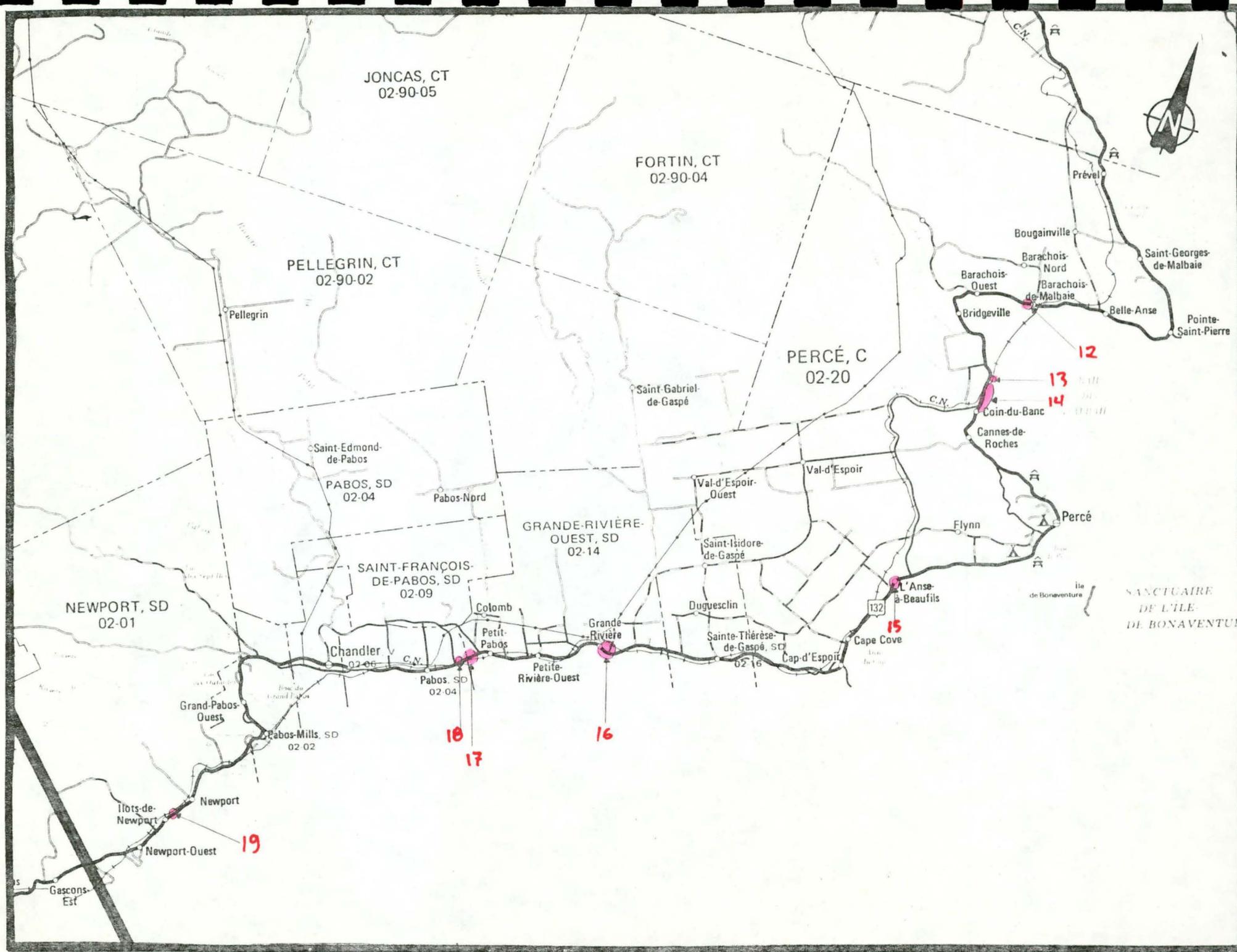
murs en  
Béton-Armé

5000 mètres  
8370 mètres









JONCAS, CT  
02-90-05

FORTIN, CT  
02-90-04

PELLEGRIN, CT  
02-90-02

PERCÉ, C  
02-20

Pellegrin

Saint-Edmond-  
de-Pabos  
PABOS, SD  
02-04

Pabos-Nord

GRANDE-RIVIÈRE-  
OUEST, SD  
02-14

SAINT-FRANÇOIS-  
DE-PABOS, SD  
02-09

NEWPORT, SD  
02-01

Chandler  
02-06

Pabos, SD  
02-04

Colomb

Petit-  
Pabos

Grande  
Rivière

Petite-  
Rivière-Ouest

Sainte-Thérèse-  
de-Gaspé, SD  
02-16

Duguesclin

Cap-d'Espoir

Cape Cove

L'Anse-  
à-Beaufils

SANCTUAIRE  
DE L'ÎLE  
DE BONAVENTURE

Îlots-de-  
Newport

Newport

Newport-Ouest

Gascons-  
Est

10  
17

16

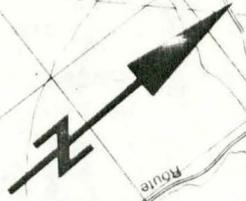
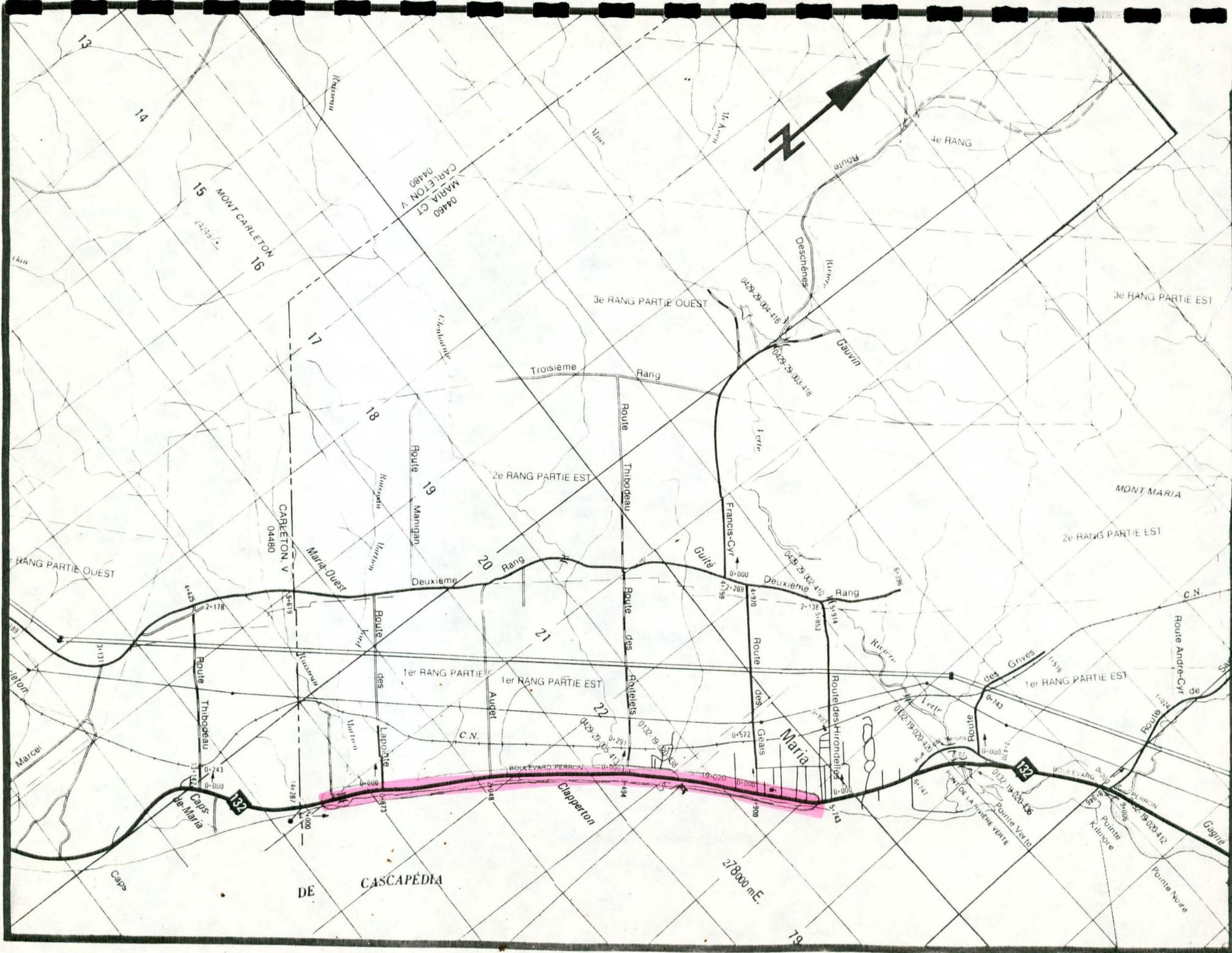
19

12  
13  
14

15







15 MONT CARLETON 16

3e RANG PARTIE OUEST

3e RANG PARTIE EST

2e RANG PARTIE EST

2e RANG PARTIE EST

1e RANG PARTIE OUEST

1e RANG PARTIE EST

21

22

Maria

1e RANG PARTIE EST

DE CASCAPÉDIA

278000 m.E.

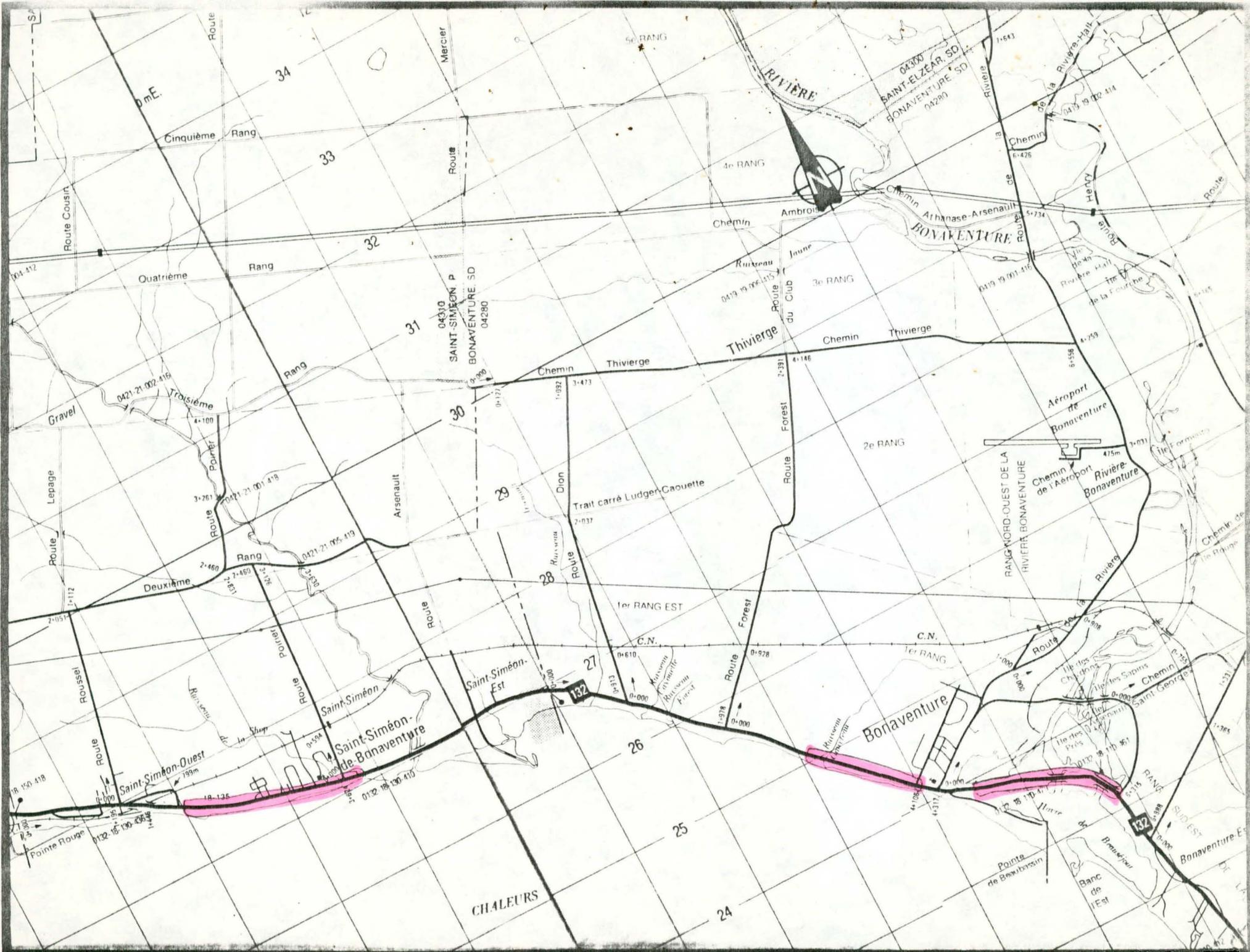
C.A.R.L.E.T.O.N V 04480  
MONT CARLETON V

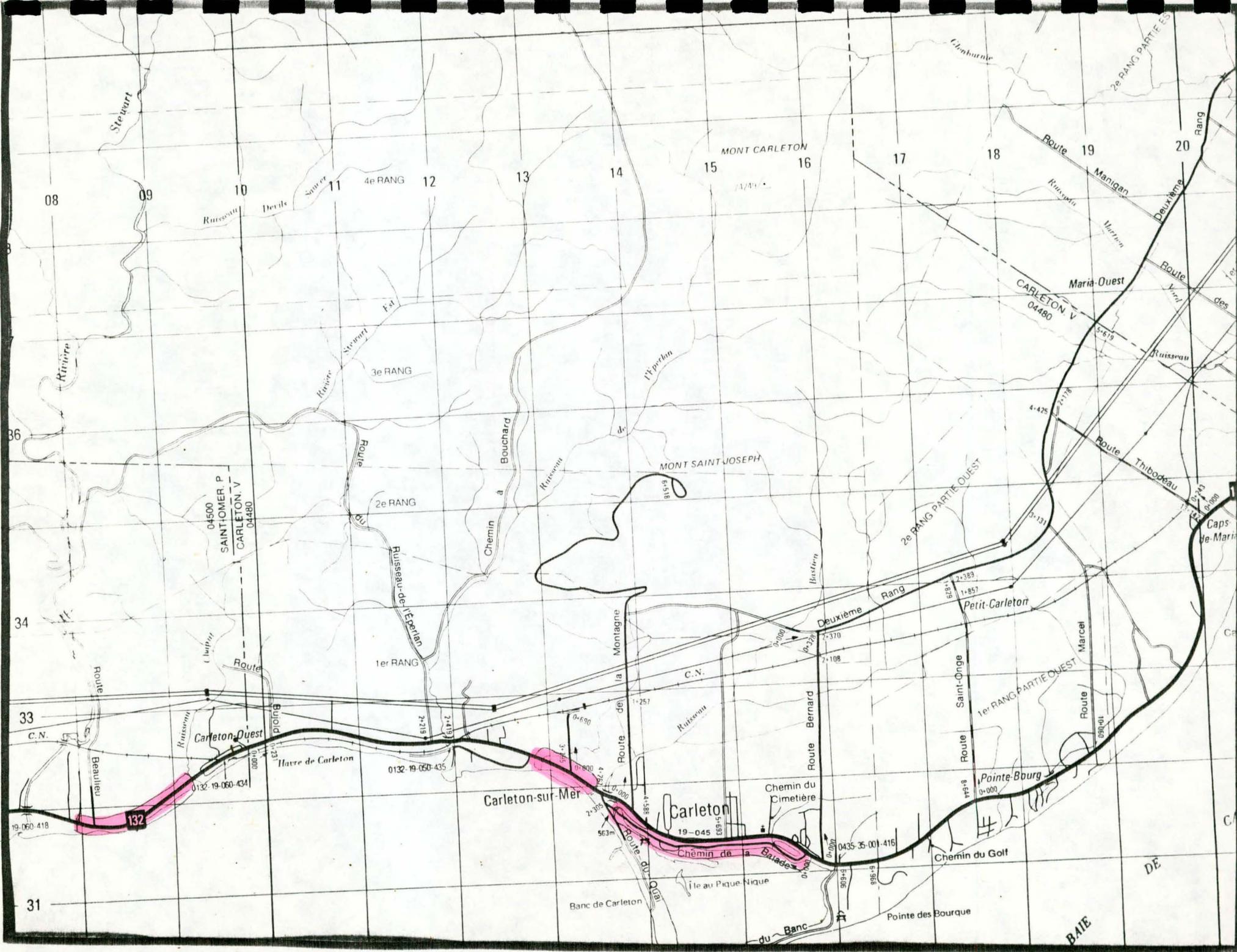
C.A.R.L.E.T.O.N V 04480

132

132

19





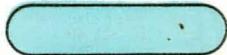
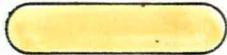


ANNEXE 3 A

LOCALISATION DES EMPIÈTEMENTS PAR LE RÉSEAU  
ROUTIER AUX ILES-DE-LA-MADELEINE

L E G E N D E

EMPIETEMENT DES SYSTEMES DE TRANSPORT DU QUEBEC

MUR DE PROTECTION EN PIERRES	:	
JETEE DE PIERRES	:	
BARILS DE 45 GAL. REMPLIS DE CIMENT	:	

MUR DE PROTECTION EN PIERRES

APPROCHES DU PONT KEATEN

Ch: 65+900 à 66+180 côté D & G 560 m

Ch: 66+240 à 66+400 côté D & G 320 m

MUR DE PROTECTION EN PIERRES

Ch: 62+620 à 62+810 côté droit 190 m

MUR DE PROTECTION EN PIERRES

APPROCHES DU PONT DU CAP DE L'EST

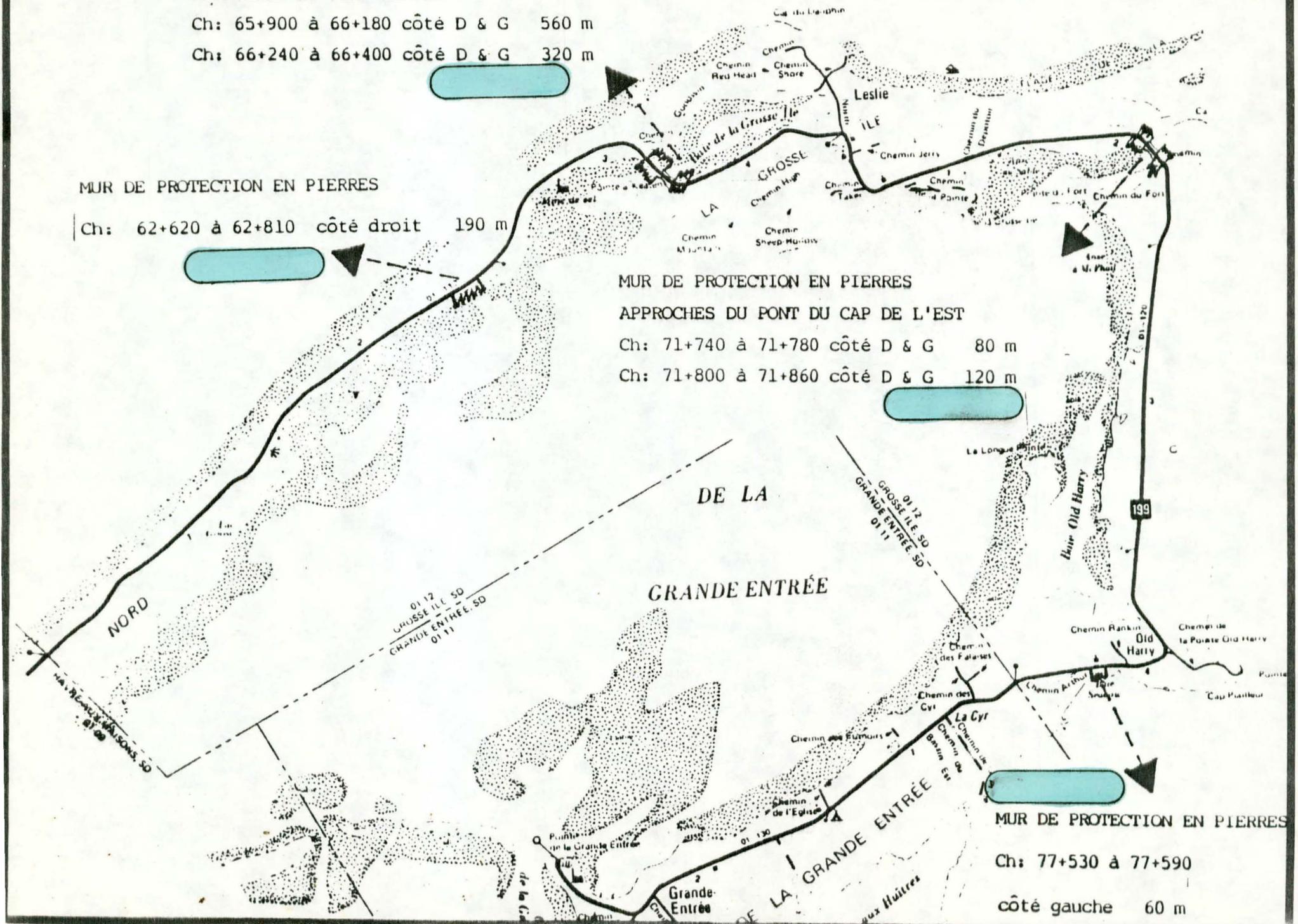
Ch: 71+740 à 71+780 côté D & G 80 m

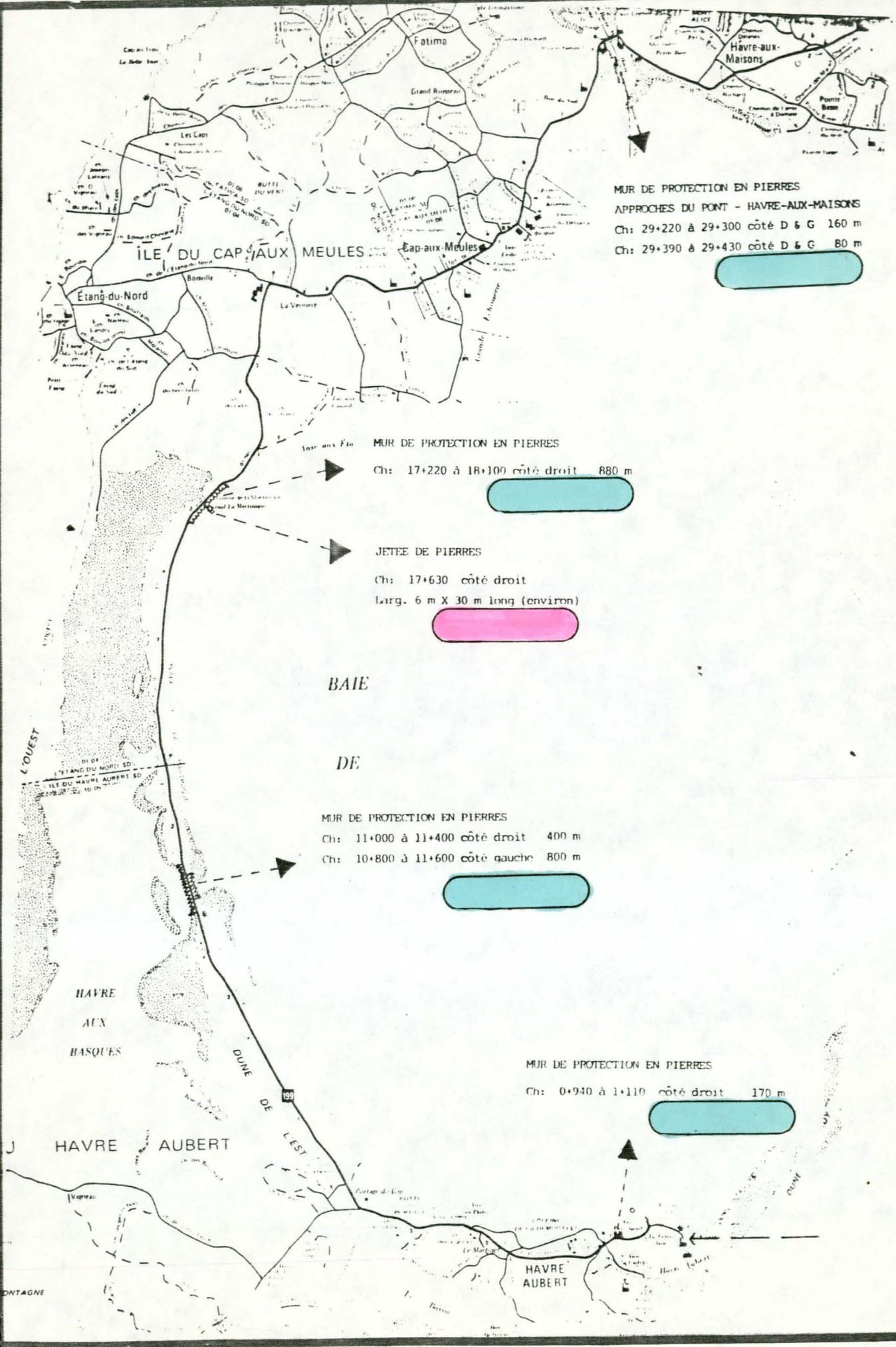
Ch: 71+800 à 71+860 côté D & G 120 m

MUR DE PROTECTION EN PIERRES

Ch: 77+530 à 77+590

côté gauche 60 m

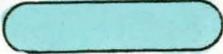




MUR DE PROTECTION EN PIERRES  
 APPROCHES DU PONT - HAVRE-AUX-MAISONS  
 Ch: 29+220 à 29+300 côté D & G 160 m  
 Ch: 29+390 à 29+430 côté D & G 80 m



MUR DE PROTECTION EN PIERRES  
 Ch: 17+220 à 18+100 côté droit 880 m

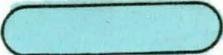


JETEE DE PIERRES  
 Ch: 17+630 côté droit  
 Larg. 6 m X 30 m long (environ)

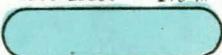


BAIE  
 DE

MUR DE PROTECTION EN PIERRES  
 Ch: 11+000 à 11+400 côté droit 400 m  
 Ch: 10+800 à 11+600 côté gauche 800 m

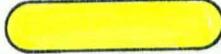


MUR DE PROTECTION EN PIERRES  
 Ch: 0+940 à 1+110 côté droit 170 m



BARILS 45 GALLONS REMPLIS DE BETON MAIGRE

Entre ch. 51+110 et ch. 51+610 500 m



JETEE DE PIERRES

Ch: 51+110 côté gauche et 51+610 côté gauche

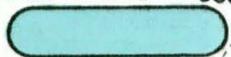
Larg. 6 m X 30 m long chaque



MUR DE PROTECTION EN PIERRES

Ch: 43+230 à 44+230 côté D & G 2 km

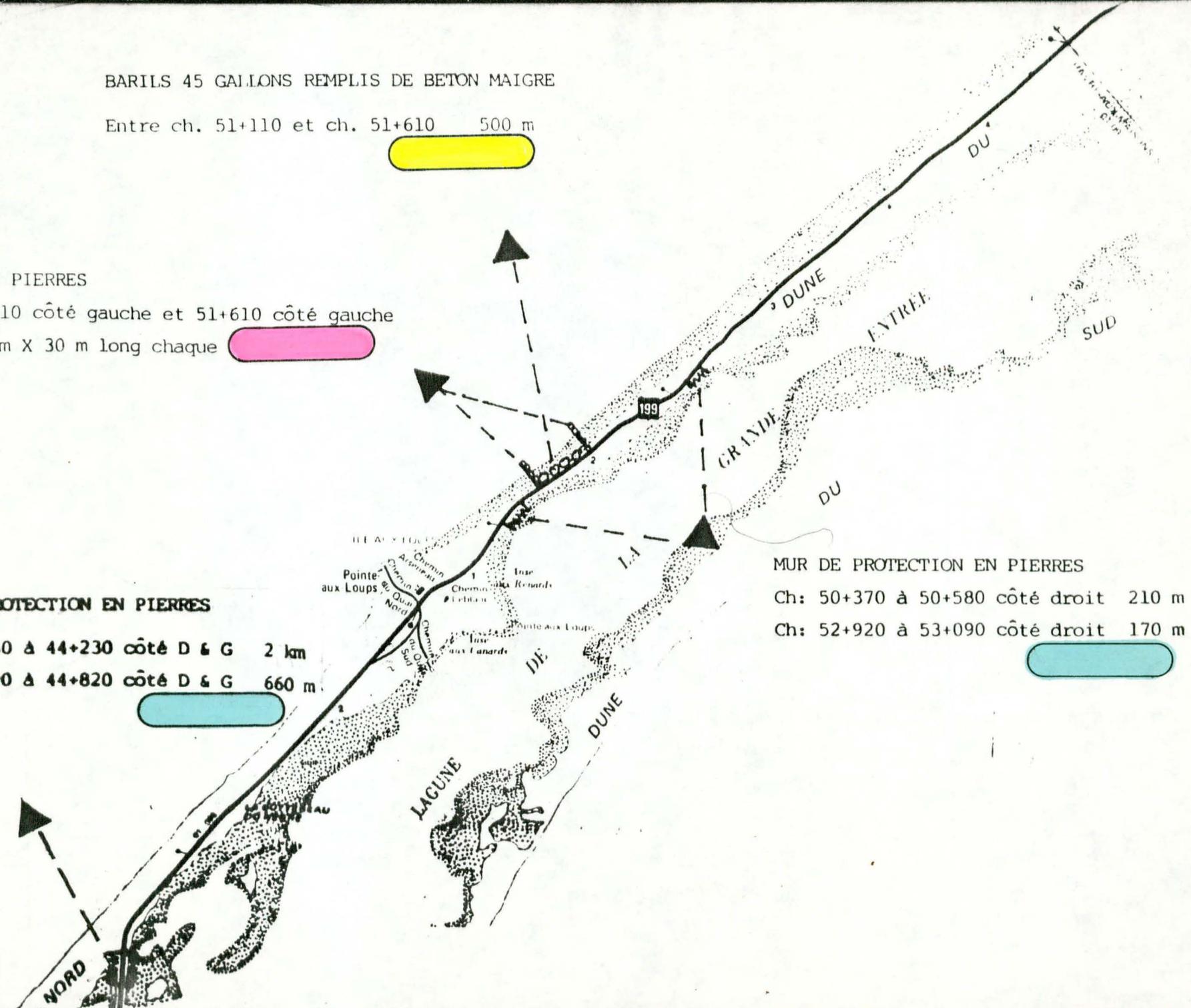
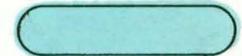
Ch: 44+490 à 44+820 côté D & G 660 m



MUR DE PROTECTION EN PIERRES

Ch: 50+370 à 50+580 côté droit 210 m

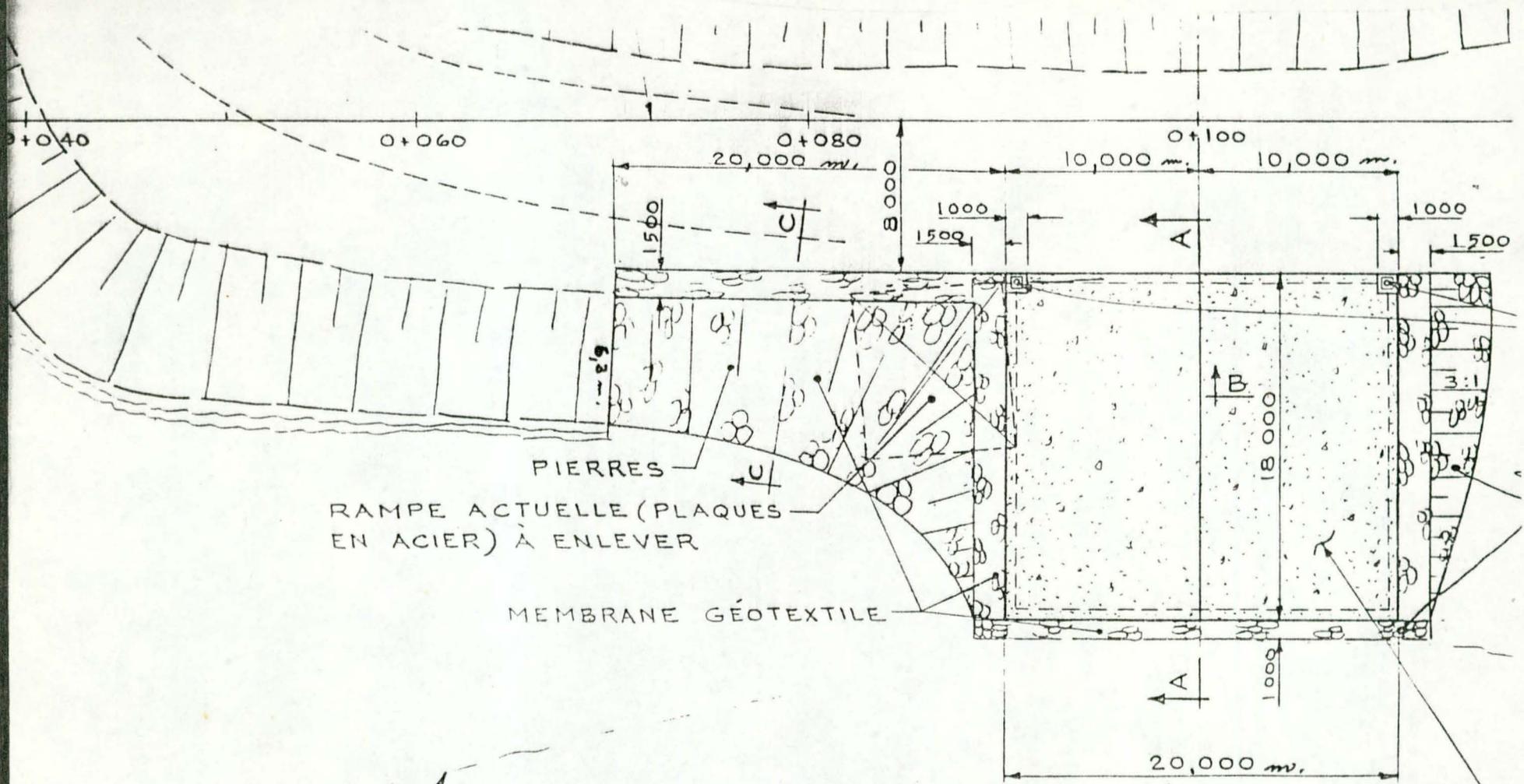
Ch: 52+920 à 53+090 côté droit 170 m





ANNEXE 4

LOCALISATION DES EMPIÈTEMENTS PAR LE RÉSEAU  
ROUTIER DANS LA RÉGION 3.1 (QUÉBEC)



PIERRES  
 RAMPE ACTUELLE (PLAQUES  
 EN ACIER) À ENLEVER

MEMBRANE GÉOTEXTILE

NIVEAU D'EAU ÉL: 1,45  
 10,34 HRE. 7 DÉC. '82

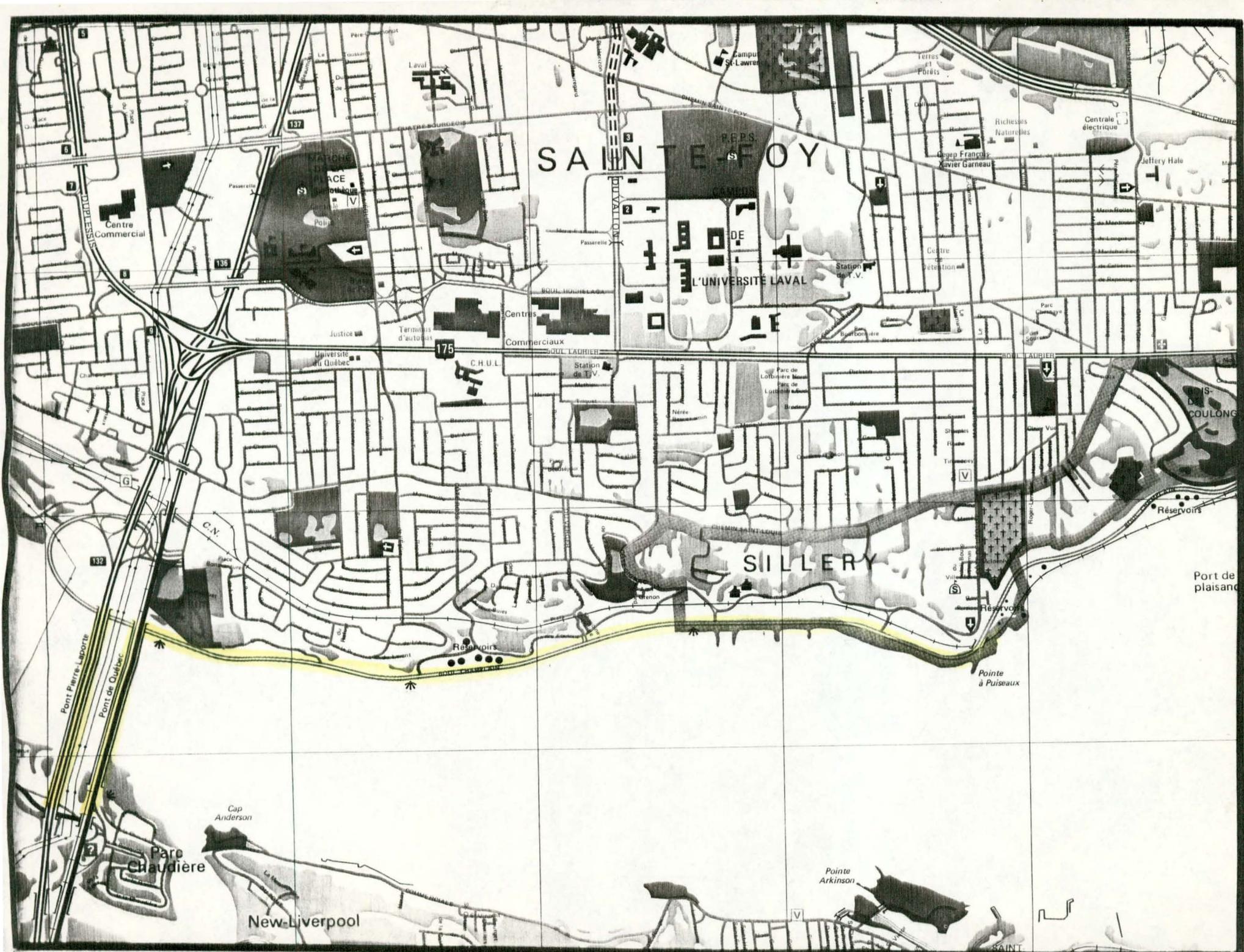
DALLE EN BÉTON ARMÉ DE 220 mm

FLEUVE ST-LAURENT

DÉBARCADÈRE

— VUE EN PLAN —





SAINTE-FOY

L'UNIVERSITÉ LAVAL

SILLERY

MARCHE D'ACE

Centre Commercial

Justice

Université du Québec

CH.U.L.

Centres Commerciaux

DE

Station de T.V.

Station de T.V.

Parc de Loisiers

Parc de Loisiers

Nérée

Parc de Loisiers

Centrale électrique

Richesses Naturelles

Joseph François Xavier Garneau

Jeffery Hale

Centre d'éducation

Parc

Port de plaisance

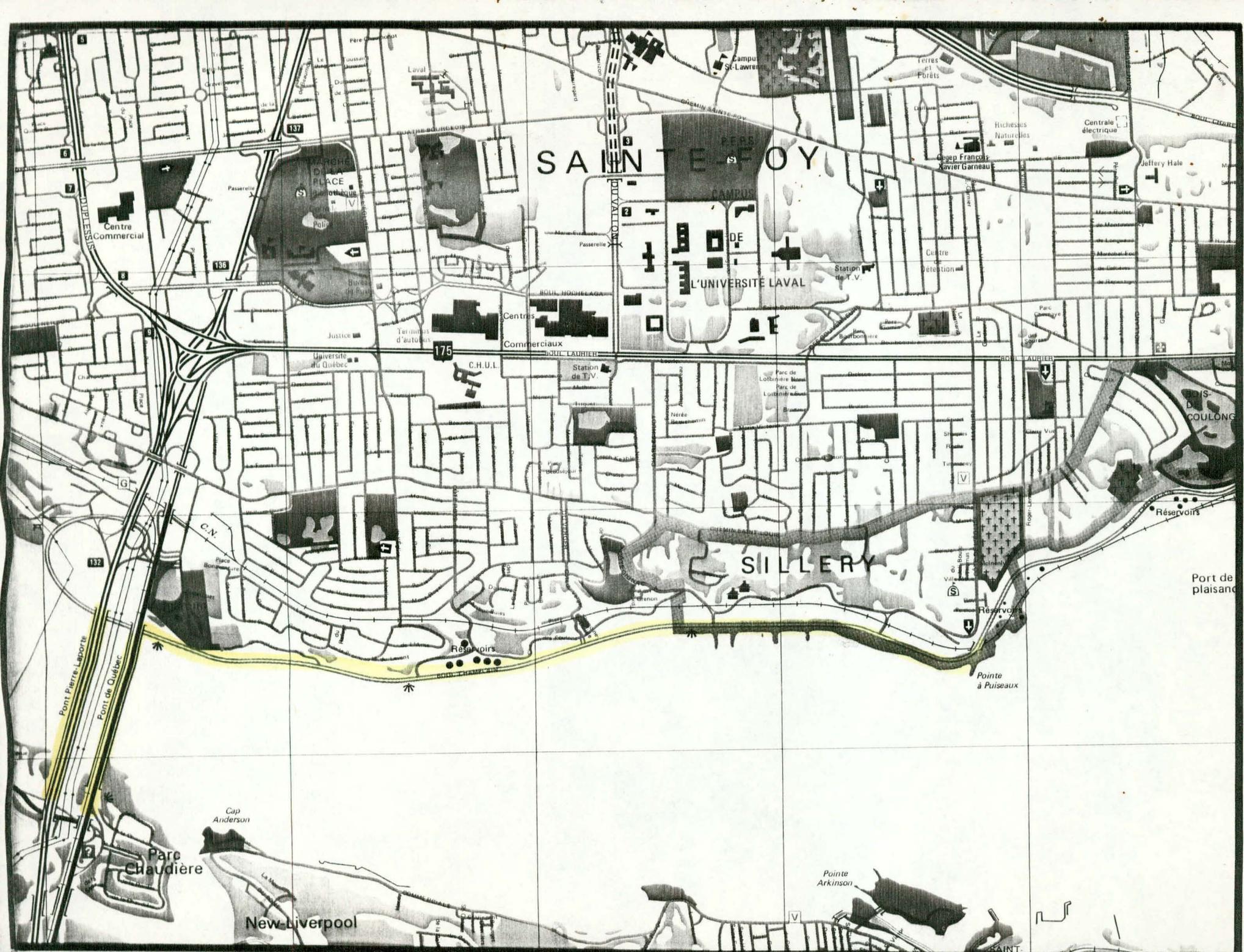
Pointe à Puisseaux

Cap Anderson

Parc Chaudière

New-Liverpool

Pointe Arkinson



# SAINT FOY

L'UNIVERSITÉ LAVAL

# SILLERY

Centre Commercial

Centres Commerciaux

C.H.U.L.

Parc Chaudière

New Liverpool

Pointe Arkinson

Port de plaisance

Pointe à Puiseaux

Centrale électrique

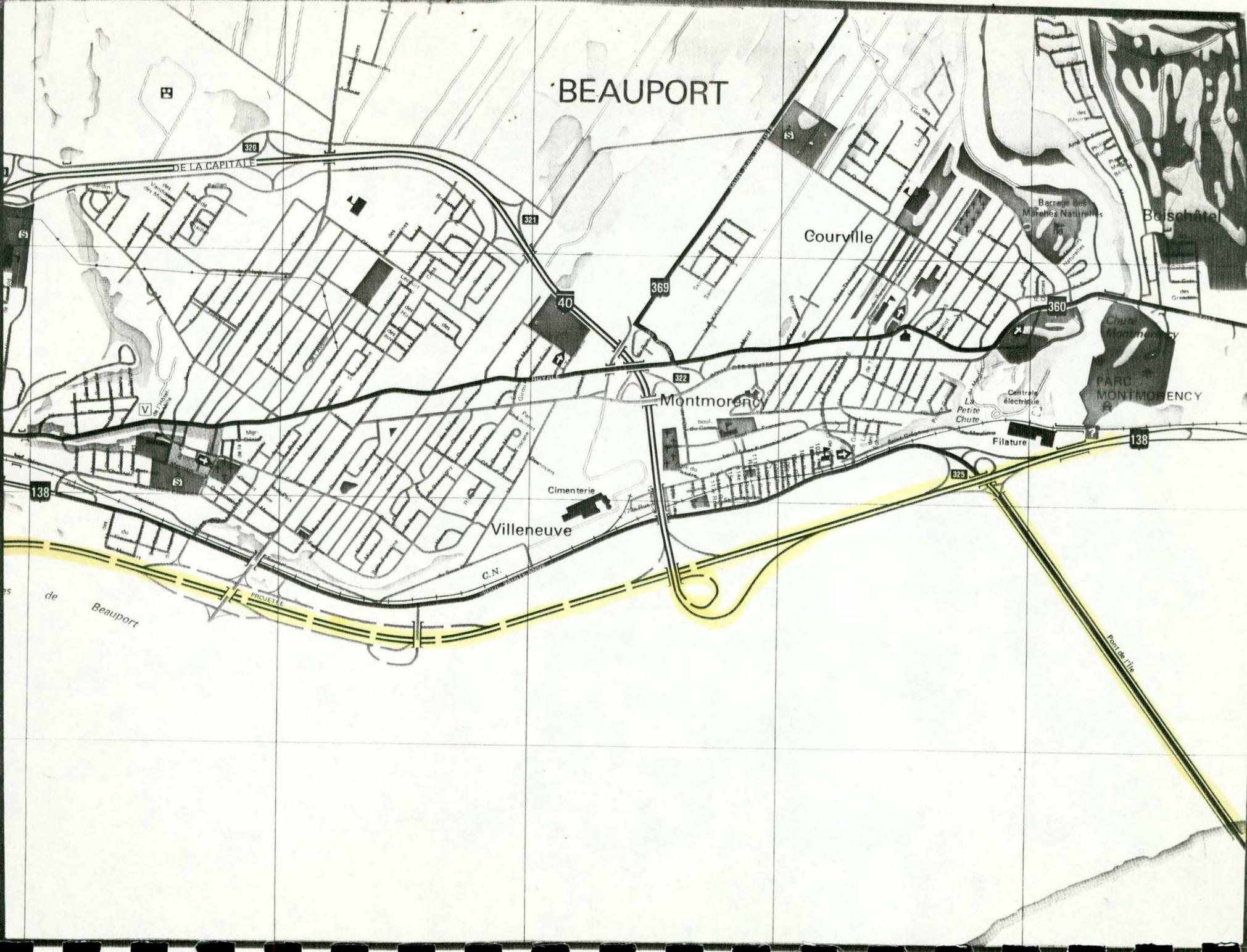
Station de T.V.

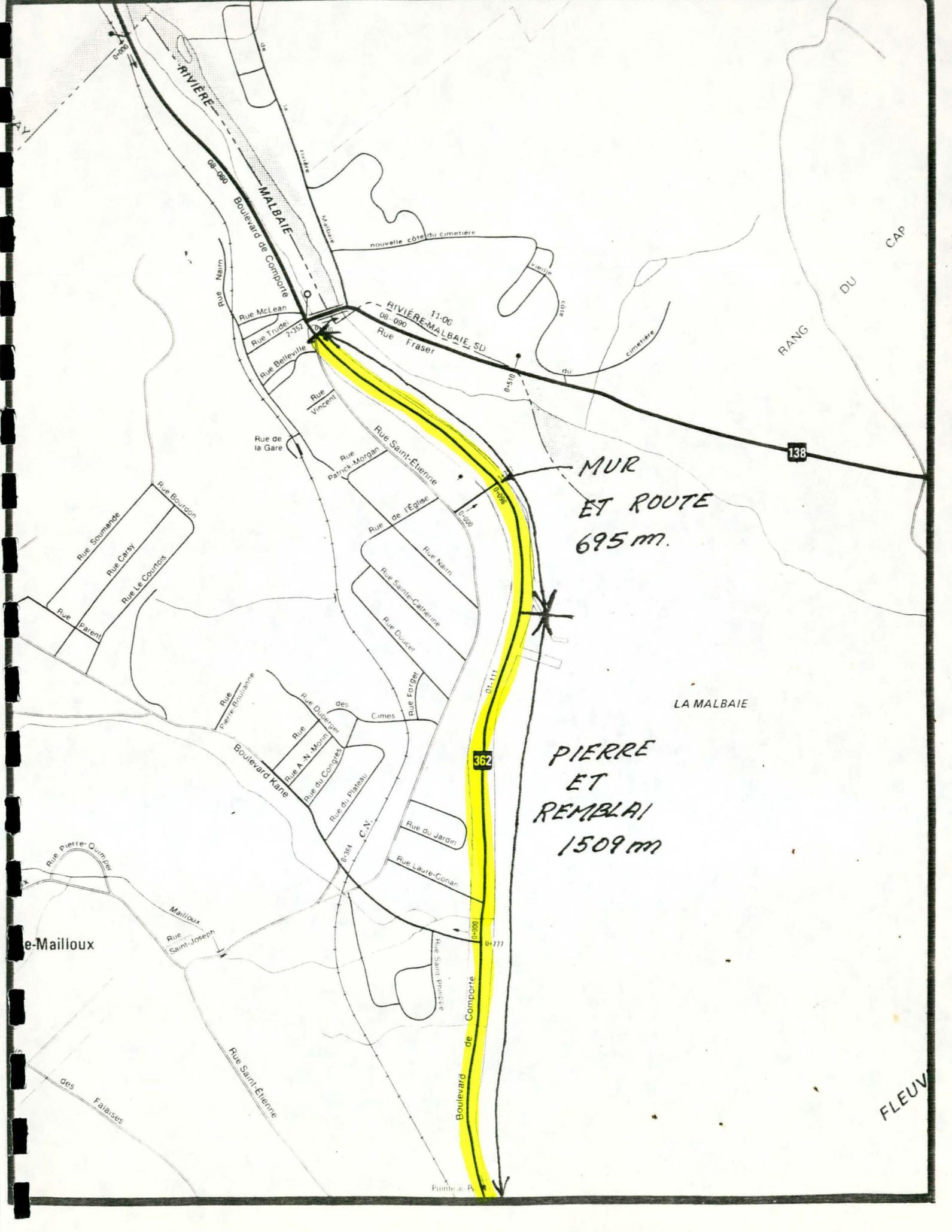
Station de T.V.

Ville

Bois

# BEAUPORT





MUR  
ET ROUTE  
695 m.

PIERRE  
ET  
REMBLAI  
1509 m

RIVIÈRE

MALBAIE

RIVIÈRE-MALBAIE, SD

RANG DU CAP

138

362

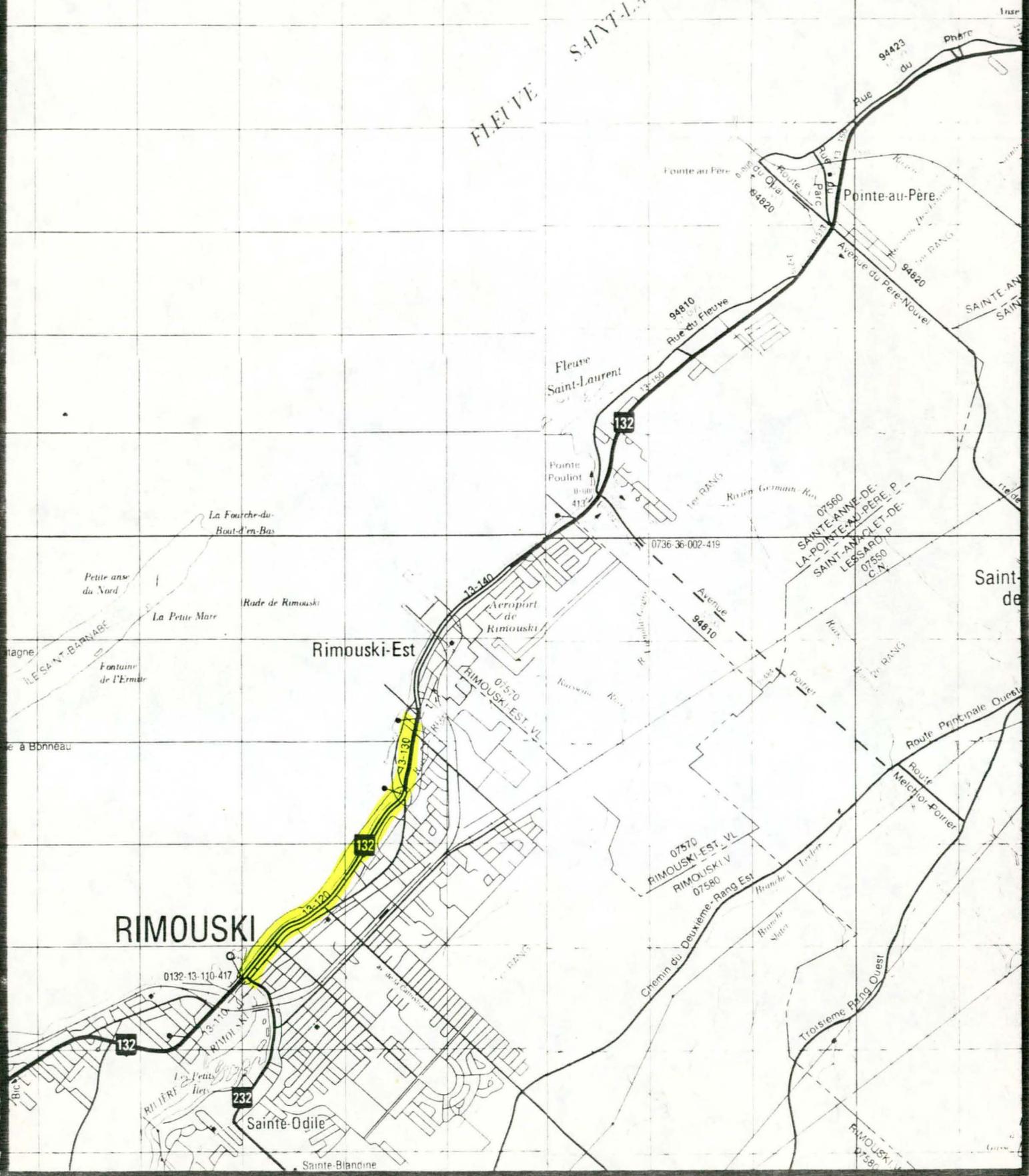
LA MALBAIE

e-Mailloux

FLEUV

Pont de P

# FLEUVE SAINT-LAURENT



## RIMOUSKI

### Rimouski-Est

### Pointe-au-Père

Saint-  
de

0132-13-110-417

07570 RIMOUSKI-EST\_VL  
RIMOUSKI\_V  
07580

07560 SAINTE-ANNE-DE-  
LA-POINTE-AU-PÈRE\_P  
07580 SAINTE-ANNE-DE-  
LESSARD\_P  
07580 C.N.

132

132

132

232

Sainte-Odile

Sainte-Blandine

Aéroport de Rimouski

Fleuve Saint-Laurent

Rue 94423 du Phare

Pointe au Père

Rue du Fleuve 94810

Avenue du Père-Nouvel 94820

La Fourche-du-Bout-d'en-Bas

Petite anse du Nord

La Petite Mare

Rade de Rimouski

Fontaine de l'Ermit

RIMOUSKI-EST\_VL

Avenue 94810

Route Principale Ouest

Route Melchior-Poirier

Chemin du Deuxième-Rang Est

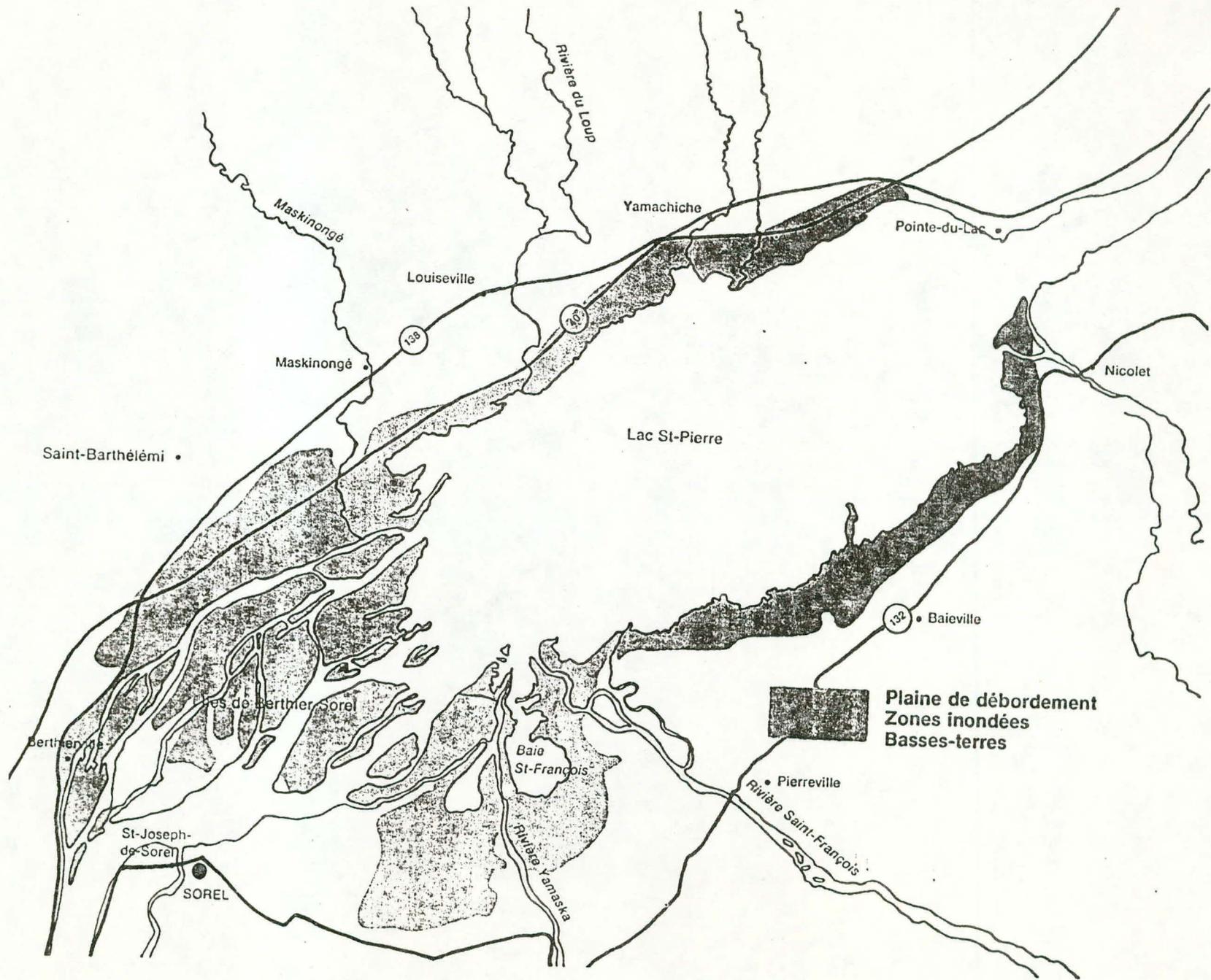
Troisième Rang Ouest

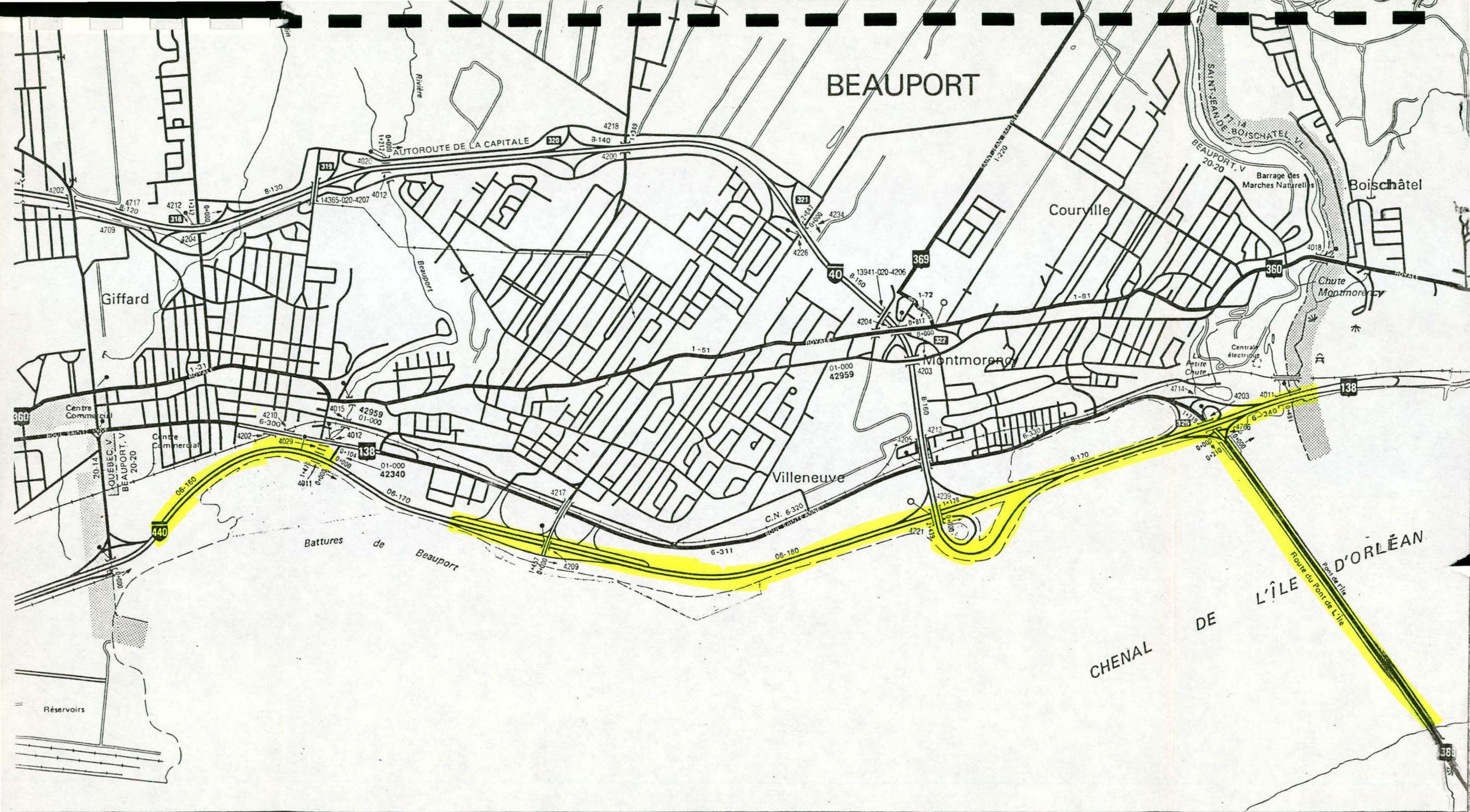
RIMOUSKI\_VL

07580

ANNEXE 5

LOCALISATION DES EMPIETEMENTS PAR LE RESEAU  
ROUTIER DANS LA REGION 04 (TROIS-RIVIERES)

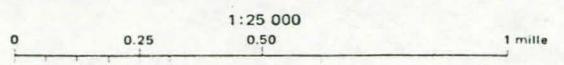




# BEAUPORT

BEAUPORT (partie sud), ville 20-20

DES RELEVÉS TECHNIQUES  
 DE LA CARTOGRAPHIE  
 DES TRANSPORTS QUÉBEC 1979 RÉVISION MARS 1986



RÉGION 3.1 DISTRICT 20

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 133 080